

Les aides directes aux exploitations françaises d'élevage herbivore localisées en montagne

Direct payments to grazing livestock farms in French mountain

V. CHATELLIER (1), F. DELATTRE (2)

(1) INRA - ESR, rue de la Géraudière, BP 71627, 44316 Nantes Cedex 03 - vchatel@nantes.inra.fr

(2) GIS-SUACI Alpes du Nord, 11 rue Métropole, 73000 Chambéry - fdelattre@suacigis.com

INTRODUCTION

Une analyse des montants d'aides directes alloués aux exploitations agricoles françaises de montagne (seules les unités orientées vers les productions d'herbivores sont présentées ici : bovins-lait, bovins-viande, ovins-caprins) est réalisée de façon à mieux cerner l'importance relative des différentes formes soutiens (paiements compensatoires de baisse de prix, mesures agri-environnementales –MAE– et Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels –ICHN). Cette analyse, réalisée à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) de l'exercice 2000, s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée actuellement quant à l'équilibre futur des mécanismes de fonctionnement de la PAC, entre régulation des marchés et développement rural. Une simulation des effets de la réforme de la PAC de l'Agenda 2000 a, par ailleurs, été conduite à structures et productivités constantes pour estimer les montants futurs d'aides directes attribués aux exploitations à l'horizon de 2008.

1. LA REPARTITION ACTUELLE

1.1. UNE FORTE DEPENDANCE POUR CERTAINES PRODUCTIONS

Le taux de dépendance des exploitations d'élevage herbivore des zones de montagne à l'égard des aides directes (mesuré par le ratio "aides directes / résultat courant") varie assez fortement d'un type de production à l'autre, ceci résultant des options prises lors des précédentes réformes de la PAC (MacSharry et Agenda 2000). Ainsi, ce taux n'est, en moyenne 2000, "que" de 55 % pour les exploitations du type "bovins lait", contre 106 % pour celles du type "ovins-caprins" et 171 % pour celles du type "bovins-viande". Ce taux est, pour un type de production donné, proche pour les zones de montagne et de plaine.

1.2. UN SOUTIEN DIRECT PLUS FAIBLE A L'HECTARE ET A L'EMPLOI

Quel que soit le type de production, les exploitations de montagne perçoivent un montant d'aides directes (rapporté à l'exploitation, à l'emploi agricole ou à l'hectare de superficie agricole utile) plus faible que dans les autres zones, et ce malgré le versement de crédits spécifiques (ICHN) ou particulièrement adaptées (prime à l'herbe).

Les écarts observés s'expliquent par la plus faible taille des unités de montagne, la moindre importance des surfaces en céréales (dont le maïs fourrage) et en oléoprotéagineux et la fixation de rendements de référence inférieurs.

1.3. UN POIDS IMPORTANT DU DEVELOPPEMENT RURAL

Les aides directes relevant du développement rural (ICHN et MAE) représentent 29 % du montant total des aides directes dans les exploitations "bovins-viande" de montagne et près de la moitié dans les unités du type "bovins-lait" et "ovins-caprins". Elles en représentent entre 5 % et 15 % en zones défavorisées simples et moins de 2 % en plaine.

2. LA SITUATION APRES L'AGENDA 2000

La mise en œuvre, entre 2005 et 2008, de la réforme de l'Organisation commune de marché du lait et des produits laitiers devrait conduire à une hausse importante du taux de dépendance des exploitations laitières à l'égard des aides directes. A l'horizon de 2008, celles-ci devraient représenter 100 % du résultat courant en montagne, 129 % en zones défavorisées simples et 105 % en plaine. Cette évolution pourrait être encore plus spectaculaire si les mesures préconisées par la Commission européenne au titre de la révision à mi-parcours de la PAC étaient adoptées.

CONCLUSION

Dans les débats actuels sur l'avenir de la PAC, deux éléments intéressent plus particulièrement les zones de montagne : l'application d'une modulation des aides directes liées à la régulation des marchés pourrait être potentiellement plus favorable à ces zones, bien positionnées pour bénéficier du redéploiement de crédits vers le développement rural ; la mise en œuvre d'un découplage pourrait conduire à des abandons de production dans les secteurs bovins-viande et ovins-caprins.

Chatellier V., Delattre F. 2003. INRA Prod. Anim., 16, 61-76.

Chatellier V., Delattre F., Charpentier J., 2003. Les soutiens publics à l'agriculture de montagne en France : bilan et perspectives face aux réformes de politique agricole.

Tableau 1 Aides directes aux exploitations agricoles professionnelles selon le type de production et la zone (en euros et %)

	Bovins lait				Bovins viande				Ovins caprins			
	Mon-tagne	Défav. Simple	Plaine	Total	Mon-tagne	Défav. Simple	Plaine	Total	Mon-tagne	Défav. Simple	Plaine	Total
Nombre d'exploitations	27 000	17 000	73 000	117 000	29 000	33 000	32 000	94 000	9 900	5 600	2 400	17 800
Aides directes par exploitation	12 200	22 300	17 600	17 000	21 500	28 300	25 500	25 200	19 600	22 300	22 700	20 900
- Dont MAE	1 940	820	250	720	2 000	1 200	300	1 100	2 600	920	370	1 800
- Dont ICHN	4 900	350	0	1 200	4 300	1 400	0	1 800	7 000	2 300	10	4 600
Aides dév. Rural / Total	56%	5%	1%	11%	29%	9%	1%	12%	49%	14%	2%	30%
Aides directes par UTA	7 200	11 900	9 900	9 600	15 700	18 800	17 100	17 300	11 400	15 700	14 700	13 000
Aides directes par ha	200	230	250	230	320	320	340	330	270	320	340	300
Aides directes / Résultat courant	55%	73%	56%	58%	129%	124%	121%	124%	106%	146%	119%	118%
Aides directes totales 2008	16 800	30 100	25 200	24 000	24 900	32 700	29 300	29 100	19 900	22 800	23 500	21 300
Aides directes / Résultat 2008	100%	129%	105%	108%	171%	168%	165%	168%	106%	151%	129%	121%

Sources : RICA France 2000 / INRA ESR Nantes